

CHRISTIAN POIRIER

LE CINÉMA QUÉBÉCOIS

À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ?

TOME

2

LES POLITIQUES
CINÉMATOGRAPHIQUES



Presses de l'Université du Québec
Extrait de la publication

LE CINÉMA QUÉBÉCOIS

À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ ?

Tome 2

Du même auteur :

Le cinéma québécois

À la recherche d'une identité? – Tome 1: L'imaginaire filmique

Christian Poirier

2004, ISBN 2-7605-1257-6

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

DISTRIBUTION DU NOUVEAU MONDE

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France

Téléphone : 33 1 43 54 49 02

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE

SERVIDIS SA

5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse

Téléphone : 022 960 95 25

Télécopieur : 022 776 35 27



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels.

L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

CHRISTIAN POIRIER

LE CINÉMA QUÉBÉCOIS

À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ ?

Tome 2 LES POLITIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES

2004



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Poirier, Christian, 1971-

Le cinéma québécois : à la recherche d'une identité ?

Comprend des réf. bibliogr.

Sommaire : t. 1. L'imaginaire filmique – t. 2. Les politiques cinématographiques

ISBN 2-7605-1251-7 (v. 2)

ISBN 2-7605-1257-6 (v. 1)

1. Cinéma – Aspect politique – Québec (Province). 2. Nationalisme au cinéma.
3. Identité collective – Québec (Province). 4. Cinéma – Aspect social – Québec (Province).
5. Cinéma – Politique gouvernementale – Québec (Province). 6. Cinéma –
Politique gouvernementale – Canada. I. Titre. II. Titre : L'imaginaire filmique.
III. Titre : Les politiques cinématographiques.

PN1993.5.C32Q8 2004

791.43'658'09714

C2004-940264-1

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Mise en pages : CARACTÉRA PRODUCTION GRAPHIQUE INC.

Couverture : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2004 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2004 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 2^e trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada



Table des matières

Introduction

Le cinéma, expression de la politique québécoise et canadienne	1
Cinéma et politique	2
Dispositif méthodologique et sources de la recherche	5
Fédéralisme, culture et économie	5
Cinq paramètres d'interrogation du secteur	7
Corpus, période et sources de la recherche	8
Présentation des principaux résultats et structuration de l'ouvrage	10
Trois récits en tension	10
Plan du livre	11

PARTIE 1

Fondements théoriques, structurels et organisationnels

Chapitre 1

Récits de politiques et composantes de l'industrie cinématographique	15
Les récits de politiques publiques	16
Une approche herméneutique	16
Communauté politique et construction de sens	17
Les politiques publiques en tant que récits mémoriels et utopiques	22

Structure et fonctionnement de l'industrie cinématographique	23
Les modalités de l'intervention publique	27
Conclusion	30

PARTIE 2

La politique cinématographique québécoise

Chapitre 2

Émergence et politisation du secteur cinématographique	37
L'appropriation initiale du cinéma	38
Quelques premiers contacts	38
Affirmation nationale et modernité	42
Le contexte canadien : l'Office national du film	44
Révolution tranquille	46
Logiques d'action et représentations de l'État québécois en émergence	46
Du récit religieux au récit moderne	46
Les revendications émanant de l'appareil gouvernemental	48
La difficile mise en place du ministère des Affaires culturelles	61
Les pressions des groupes d'intérêt	67
Conclusion	72

Chapitre 3

Le cinéma et l'affirmation de l'identité québécoise	75
Vers l'État « interventionniste »	76
L'occupation du Bureau de surveillance du cinéma et l'éclatement du consensus	76
La première loi-cadre sur le cinéma	79
Le cinéma, instrument d'affirmation de l'identité collective	81
L'isolement des cinéastes	81
L'action gouvernementale dans le contexte de l'économie de libre marché	86
Les industries culturelles et la création de l'Institut québécois du cinéma	86
Le <i>Livre bleu</i> sur le cinéma	91
Conclusion	97

Chapitre 4

Le récit identitaire mis à l'épreuve	99
Vers l'État « coordonnateur »	100
La Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel	100
La commission parlementaire sur le projet de loi n° 109	103
La nouvelle Loi sur le cinéma (loi n° 109): dernière tentative d'action concernant la distribution?	108
Le contexte de la politique culturelle et la croissance des sociétés autonomes	113
Un État « coordonnateur » dans une économie de la culture	115
L'institutionnalisation de la domination américaine	115
La Société générale des industries culturelles: une orientation économique dans le contexte du libre-échange	118
Conclusion	123

Chapitre 5

Dynamiques de l'intervention québécoise à l'aube de l'an 2000	125
Des opérateurs en dérive	126
L'accentuation de la mise à l'écart des cinéastes	126
Le « glissement » de la distribution des films québécois vers la francisation des films américains	131
La politique culturelle et le rapport Arpin	134
Les modalités de l'action publique	140
La Société de développement des entreprises culturelles	140
Une politique culturelle axée sur la coordination	146
Conclusion	147

PARTIE 3**La politique cinématographique canadienne****Chapitre 6**

L'État canadien, Hollywood et l'Office national du film	153
Les années 1920, des années cruciales	155
L'absence de mesures étatiques et l'organisation des exploitants liés aux studios américains	155
La consolidation de Famous Players et l'investigation anti-combinat	160
L'Office national du film (ONF): « interpréter les Canadiens aux Canadiens »	165
Le « Canadian Cooperation Project »	168
L'influence décisive de la Commission Massey	172
Conclusion	175

Chapitre 7

L'implication étatique dans les secteurs public et privé	177
Augmenter la production sans modifier la distribution	178
La logique gouvernementale	178
La logique privée	181
La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) et l'impulsion du Secrétariat d'État	185
La SDICC et la légitimation du récit économique de libre marché	188
Le Secrétariat d'État : des actions en faveur de l'unité canadienne	190
Une production relancée, mais pour qui ?	192
L'influence du récit économique	196
Conclusion	200

Chapitre 8

L'identité canadienne, les industries culturelles et le libre-échange	203
La transition de la SDICC à Téléfilm Canada	204
Le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale	206
La politique nationale du film et de la vidéo	207
Le libre-échange et les questions constitutionnelles	214
Le Groupe de travail sur l'industrie cinématographique	214
Ultimes tentatives d'action concernant la distribution	219
La consolidation de Famous Players et de Cinéplex-Odéon	224
Conclusion	226

Chapitre 9

Les modalités récentes de l'intervention canadienne	227
Le ministère du Patrimoine canadien et la préoccupation pour l'identité nationale	228
Le Comité d'examen des mandats – SRC, ONF, Téléfilm	228
Le renforcement de Téléfilm Canada	231
Des films au service de l'économie et de l'unité canadiennes	234
Le document de discussion et son horizon interprétatif	236
Les arguments des principaux groupes d'intérêt	238
Le Comité consultatif sur le long métrage	244
La nouvelle politique fédérale en matière de long métrage	247
Conclusion	256

Conclusion

Le cinéma et la question identitaire 257

Bilan de la production et de la consommation
de films au Québec 258

Synthèse des récits politiques et des modalités
de l'action publique 264

La communauté politique du cinéma au Québec 264

Trois récits politiques 265

Retour sur les politiques publiques 270

L'écart entre le récit identitaire
et les interventions gouvernementales 276

Cinéma et légitimation nationale 277

Limites interprétatives et pistes de recherche 279

Un autre récit de la « dépendance » du Québec et du Canada
face aux productions culturelles américaines 281

Bibliographie 285



Introduction

Le cinéma, expression de la politique québécoise et canadienne¹

Quels sont les liens entre cinéma et politique au Québec ? Comment ces liens se traduisent-ils sous la forme de discours et de programmes proposés par les groupes d'intérêt et les gouvernements ? Le cinéma est-il un enjeu pour l'État ? Quels sont la configuration et le « fonctionnement » du cinéma comme secteur des politiques publiques ? Quels sont les principaux récits articulés par les acteurs, tant privés que publics, du secteur cinématographique au Québec ? Quels sont les liens entre ces récits et les logiques d'action proposées et implantées sous forme de programmes et de politiques publiques ? L'enjeu d'une telle interrogation générale concerne la nature des liens qui s'établissent entre des individus, des groupes et les valeurs guidant leurs actions, en l'occurrence lorsque ces dernières prennent la forme d'une production discursive à l'occasion de

1. Cette recherche a bénéficié du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, que nous remercions.

l'élaboration d'une politique publique. À la fois texte et institution, le cinéma devient, ici, texte d'une institution, discours au sujet de la place et du rôle du politique dans la société.

L'hypothèse principale orientant nos développements est que la configuration, les discours des acteurs et leurs rapports de force sont légitimés et accompagnés par des récits. Nous entendons construire et déployer l'analyse du cinéma autour de ce lien que nous établissons entre textes et actions, entre les récits et les modalités de l'action publique. Les relations entre les groupes d'intérêt et l'État (québécois et canadien), et notamment l'articulation par les uns et les autres de référents discursifs spécifiques, peuvent nous aider à comprendre le processus de l'élaboration des politiques publiques en matière de cinéma ainsi que leur contenu. En somme, les récits articulés au sein des politiques publiques nous fournissent des clés interprétatives précieuses afin de comprendre les rapports établis entre cinéma et politique.

Voilà les principales questions et hypothèses de travail qui ont présidé à la structuration de cette recherche. Cette introduction se fera en trois temps qui nous permettront, progressivement, de préciser le questionnement dont nous venons de faire état. Nous allons d'abord nous interroger sur la pertinence d'une analyse du cinéma à partir du socle disciplinaire de la science politique. Nous serons ainsi en mesure de proposer notre dispositif méthodologique, avant d'effectuer une présentation des principaux résultats obtenus et d'explicitier la structuration de l'ouvrage.

CINÉMA ET POLITIQUE

L'État québécois établissait, en 1982, que son « engagement prend racine dans une seule et même réalité qui est le lien indéniable unissant, aujourd'hui, le cinéma et l'identité nationale² ». Il semble y avoir, au Québec, un lien étroit entre cinéma et politique, entre le cinéma et l'identité collective québécoise d'une part, et le contexte politique global, d'autre part. Or, il n'existe au Québec aucune étude systématique et globale du contexte politique des films, c'est-à-dire

2. Gouvernement du Québec, Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, *Le cinéma. Une question de survie et d'excellence*, Ministère des Communications du Québec, 1982, p. 17.

d'analyse qui examine la présence de l'État par l'entremise du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral dans la production et la distribution des films (présence de l'État en amont et en aval du processus créatif en tant que bailleur de fonds et législateur).

Pourtant, le cinéma représente la plus fréquente sortie culturelle des Québécois. En 1998, 59 % de la population a déclaré être allée au cinéma durant l'année³. On retrouve d'ailleurs, au Québec, un des indices de fréquentation des salles parmi les plus élevés en Occident. Les Québécois sont en effet allés au cinéma en moyenne 4,5 fois durant l'année 1998, une donnée qui n'est dépassée que par les États-Unis et l'Australie. Tous les autres pays (la France, l'Angleterre, la Suède, etc.) ont un indice de fréquentation moins élevé⁴. Un peu plus de 85 % des foyers possèdent par ailleurs un magnétoscope.

En abordant le couple cinéma-identité, on découvre donc un champ d'étude original et pratiquement inexploré, du moins à partir de la perspective qui est la nôtre, à savoir celle de la science politique. Ce couplage proposé ici entre cinéma et science politique commande quelques justifications. Malgré les invitations lancées par John Meisel⁵, Guy Saez⁶ ou plus récemment par Stephen Brooks⁷ et Vincent Lemieux⁸, la science politique a traditionnellement été quelque peu réticente à considérer les arts et la culture (ou ce qu'il est convenu d'appeler le secteur culturel) comme terrains légitimes d'investigation, et ce, pour diverses raisons⁹. On peut certes observer aujourd'hui un regain d'intérêt pour l'étude des politiques culturelles, de certaines politiques particulières (le livre notamment) ou, plus globalement,

3. Ministère de la Culture et des Communications (Québec), *La culture en pantoufles et souliers vernis. Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques et de la Bibliothèque, 1999.

4. Institut de la statistique du Québec, *Statistiques sur l'industrie du film, Édition 2000*, p. 85.

5. John MEISEL, «Political Culture and the Politics of Culture», *Revue canadienne de science politique*, VII, n° 4, décembre 1974, p. 601-615.

6. Guy SAEZ, «Les politiques de la culture», dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique. 4. Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 387-422.

7. Stephen BROOKS, «Cultural Policy: Communication and Culture», *Public Policy in Canada. An Introduction*, Toronto, McLelland & Stewart, 1989, p. 297-323.

8. Vincent LEMIEUX, «Conclusion. Des politiques publiques comme les autres?», dans Florian Sauvageau (dir.), *Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et le marché*, Québec, IQRC, 1996, p. 190-199.

9. Parmi lesquelles, sans doute : la crainte du subjectivisme, le peu de scientificité attaché spontanément à l'objet d'étude, l'ignorance de l'imaginaire et des représentations, l'attention marquée aux structures, systèmes et institutions, etc.

des médias, mais, somme toute, ce champ de recherche demeure marginal parmi l'ensemble de la production scientifique politologique (il en va autrement en sociologie et, de plus en plus, en histoire). Si on peut appliquer ce constat à la culture, on déduira aisément que l'étude du cinéma à partir de la science politique n'en est qu'à ses débuts et qu'il y a là un domaine de recherche qui nous semble particulièrement intéressant à explorer.



Pourquoi donc s'intéresser au cinéma du point de vue de la science politique? Curieusement, cette question surgit spontanément, comme dans un besoin de justification préalable, alors qu'on ne se pose pas pareille question pour l'étude d'autres politiques publiques sectorielles (comme la politique agricole) ou, bien entendu, de champs d'investigation très rapprochés de la science politique classique (les institutions, les partis politiques, le gouvernement, le fonctionnement de l'État, etc.). Or, le cinéma constitue un champ à part entière parmi l'ensemble des domaines liés de près ou de loin à l'action publique. L'État y est présent massivement dans la plupart des pays occidentaux, tant sur le plan de la législation que de l'aide financière. On retrouve des groupes d'intérêt, des négociations, des rapports de force, des luttes de pouvoir, des conflits, l'implication des partis politiques, des mobilisations de comités de citoyens, des contestations, des commissions parlementaires, des rapports d'étude, des lois, des négociations sur le plan international entre États, des enjeux mondiaux, etc. Bref, le politique traverse, de part en part, le cinéma. C'est dire ainsi que le cinéma n'est pas un bloc monolithique. Il y a plusieurs agents sociaux aux intérêts divergents (même s'ils travaillent ensemble sur un même projet), liés à de puissantes associations professionnelles. Ce secteur représente donc une occasion propice d'examiner la capacité de l'État à réguler un secteur, à dégager des compromis et à institutionnaliser les conflits.

De plus, parce qu'elle lie politique, culture et industrie (aspects économiques), une étude du cinéma représente une occasion propice d'examiner les relations entre l'identité et l'économie, avec toutes les contradictions et tous les aménagements dans les représentations et les pratiques que cela représente. En outre, les nombreux travaux portant sur l'identité au Québec abordent principalement les discours politiques liés aux grands moments politiques (comme les négociations constitutionnelles), les propositions normatives concernant de nouvelles représentations et définitions de la nation, ou encore les positions respectives des principaux intellectuels et porte-parole de la société. Peu de travaux se sont penchés sur le prisme

des politiques culturelles. Or – et ce sera une de nos hypothèses conductrices – les politiques culturelles et cinématographiques articulent des représentations de l'identité ; il s'agit même d'une de leurs principales fonctions.

DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE ET SOURCES DE LA RECHERCHE

Le niveau analytique des politiques cinématographiques commande un examen de la construction de la question cinématographique comme problème public (susceptible d'un traitement par l'action publique) et comme enjeu politique (prise dans des concurrences politiques). L'analyse portera de façon générale sur l'attitude des États québécois et canadien (les gouvernements et les principales institutions et organismes) face au cinéma.

Fédéralisme, culture et économie

Si cette étude traite du cinéma au Québec, cela ne veut toutefois pas dire que nous nous restreignons aux politiques du gouvernement québécois. Pour ce qui est de la période historique considérée ici (1900-2000) et de notre objet de recherche (le cinéma), le Québec est partie prenante d'un système fédéral impliquant par conséquent deux États agissant parfois en collaboration, parfois en compétition. Le cinéma apparaît rapidement comme une juridiction partagée. En effet, il constitue, en tant que secteur des politiques, un champ de compétence partagé entre le gouvernement québécois et le gouvernement canadien. La variable du fédéralisme joue ici de façon décisive. Elle commande donc une analyse séparée selon le gouvernement en présence. De plus, comme nous le verrons, le gouvernement fédéral est le premier des deux paliers de gouvernement à prendre des mesures concrètes, afin de favoriser l'émergence d'une activité de production canadienne, qu'elle soit publique ou privée. Encore aujourd'hui, un film québécois moyen est financé à 80 % par les fonds publics, dont près de 50 % viennent du gouvernement fédéral. Nous serons ainsi en mesure de dégager des observations sur le fonctionnement du fédéralisme canadien dans un contexte à la fois culturel, économique et politique.

Ce mode d'analyse implique également de situer la politique cinématographique dans le cadre plus vaste de la politique culturelle. Il s'agira, à cet égard, de mettre en contexte le récit politique sur le cinéma et le récit politique sur la culture afin d'en dégager

les similitudes ainsi que les différences. Nous serons donc sensibles aux politiques cinématographiques et culturelles appliquées par les divers paliers gouvernementaux sur le territoire québécois. Les politiques culturelles représentent un phénomène assez récent, témoin des sociétés post-industrialisées se préoccupant du bien-être des citoyens dans le cadre de la prospérité économique d'après-guerre et de l'allongement du temps de loisir¹⁰. Elles émergent ainsi dans la foulée des politiques sociales et éducatives mises en place par l'État-providence, qui ont amené une élévation des niveaux de vie et de scolarisation. Elles émergent également en relation avec les processus de décolonisation et d'affirmation identitaire des peuples minoritaires. Le récit identitaire apparaît, ainsi, lui être très lié.



Une politique culturelle est la manifestation de la volonté d'un gouvernement d'adopter et de mettre en œuvre un ensemble de principes, d'objectifs instrumentaux et de moyens visant la protection et le développement de l'expression culturelle. Elle touche globalement, aujourd'hui – dans la mesure où la plupart des États ont adopté une définition large de la culture¹¹ –, l'activité artistique professionnelle, le patrimoine et les cadres de vie, les arts et traditions populaires, les médias, les industries culturelles, la consommation culturelle et les services culturels (bibliothèques, musées, salles de spectacle).

Expression artistique et culturelle, le cinéma possède également un aspect industriel. La plupart des gouvernements inscrivent d'ailleurs ce secteur au sein des industries culturelles. Le cinéma est exemplaire de ce qu'on a appelé la commodification de la culture : des entreprises créent et vendent des produits culturels comme on vend toute autre chose. Le cinéma est à la fois de la culture, une industrie et un commerce (échange de biens et de services contre de l'argent). L'analyse sera attentive à cette dynamique qui, comme nous le verrons, devient de plus en plus importante dans les contextes québécois et canadien. La production et la distribution de biens

10. Rosaire GARON, «Les politiques culturelles ou la gestion institutionnalisée du mécénat public», *Loisir et société*, vol. 12, n° 1, printemps 1989, p. 65-85.

11. Une définition que Gabriel Dussault résume ainsi : «l'ensemble des manières interreliées et interdépendantes de penser, de sentir et d'agir, ni innées ni universelles, mais (au moins) relativement arbitraires et distinctives d'une collectivité donnée (civilisation, société globale, ethnie, nation, région, classe sociale, groupement volontaire, etc.), à un moment donné de son histoire, ainsi que l'ensemble des objectivations auxquelles elles donnent lieu dans des produits humains, dans des œuvres». Gabriel DUSSAULT, «Présentation», dans Institut québécois de recherche sur la culture, *L'État et la culture*, Questions de culture n° 10, 1986, p. 10.

culturels sont de la sorte gouvernées par le marché et régulées par l'État. D'ailleurs, deux objectifs motivent habituellement l'intervention des États québécois et canadien dans la sphère culturelle : l'identité, les valeurs, l'image ; la croissance économique, le développement des industries culturelles. Nous allons examiner de quelles façons ces deux dynamiques se déploient, se croisent, s'influencent, et comment l'approche économique entre de plus en plus en contradiction avec l'approche identitaire. Quels rôles les États québécois et canadien ont-ils joués en relation avec ces tendances, avec l'évolution de l'industrie et les demandes des acteurs ? La politique cinématographique est de la sorte située dans le cadre de la politique culturelle, elle-même située dans un contexte économique (échanges commerciaux) et politique (les différents gouvernements, les partis politiques, la conjoncture, etc.).

Il s'agit en somme d'examiner la formation de l'économie du discours à l'intérieur duquel le cinéma québécois a émergé puis s'est déployé en tant qu'objet du discours politique. Un univers verbal est établi dans lequel l'industrie du film est conçue, argumentée, articulée et implantée.

Cinq paramètres d'interrogation du secteur

Les politiques sont examinées en tenant compte de cinq paramètres qui constituent autant de principes généraux d'interrogation du secteur du cinéma. Nous considérons d'abord les discours et les actions (politiques publiques, projets de loi, etc.) des gouvernements québécois et canadien et d'organismes qui leur sont liés (sociétés d'aide au cinéma) et les tentatives (ou non) effectuées afin de réguler l'industrie du film, de telle façon que les Québécois soient en mesure de produire et de diffuser leurs films. Une mise en contexte de ces référents discursifs et de ces actions parmi l'évolution de la politique culturelle québécoise et canadienne est également effectuée. Nous abordons ensuite les pratiques et les discours des acteurs (les associations professionnelles et les groupes d'intérêt) en conflit pour la structuration du cinéma comme institution au sein de la société et la légitimation de leur position au sein du secteur cinématographique. Nous examinons également l'évolution de l'organisation de l'industrie, notamment sur les plans économique et technologique. Enfin, nous tenons compte du contexte nord-américain, avec la présence massive des Américains dans les domaines de la distribution et de la diffusion au Québec.

- RADAELLI, Claudio M., «Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'Union européenne», *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, avril 2000, p. 255-275.
- RICŒUR, Paul, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.
- RICŒUR, Paul, *La métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Points Essais», 1975.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit. Tome 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Points Essais», 1983.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit. Tome 2. La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Points Essais», 1985.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit. Tome 3. Le temps raconté*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Points Essais», 1985.
- RICŒUR, Paul, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris Éditions du Seuil, 1986.
- SABATIER, Paul A. (dir.), *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview, 1999.
- SABATIER, Paul A. et Hank C. JENKINS-SMITH (dir.), *Policy Change and Learning. An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Westview, 1993.
- SCHILLER, Herbert, *Mass Communication and American Empire*, New York, Augustus M. Kelly, 1969.
- SCHILLER, Herbert, *Communication and Cultural Domination*, White Plains (NY), International Arts and Sciences Press, 1976.
- SMITH, Allan, *Canada – An American Nation? Essays on Continentalism, Identity, and the Canadian Frame of Mind*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1994.
- SMYTHE, Dallas, *Dependency Road: Communications, Capitalism, Consciousness, and Canada*, Norwood (NJ), Ablex, 1981.
- TORGERSON, Douglas, «Power and Insight in Policy Discourse: Post-Positivism and Problem Definition», dans Laurent Dobuzinskis, Michael Howlett et David Laycock (dir.), *Policy Studies in Canada: the State of the Art*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 266-298.
- TREMBLAY, Manon (dir.), *Les politiques publiques canadiennes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998.
- YANOW, Dvora, *How Does a Policy Mean? Interpreting Policy and Organizational Actions*, Washington (D.C.), Georgetown University Press, 1996.
- WILLIAMS, Glen, *Not For Export: The Case of Canada's Arrested Industrialization*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986.

